



COMPTE RENDU SOMMAIRE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2017

Présents : Mmes Patricia HULAK, Sandrine RICHARD, Christine SACRISTAIN, Mireille ROUSSEAU, Catherine LACOUX, Katia BOIS, Aline VIOLANTE, Claude ANDREAU, Béatrice BROSSET et Muriel HERSANT FERÉY.

Ms Janick ALARY, M. Claude ABLITZER, Rodolphe GODIN, Olivier MADELIN, Éric POUGETOUX, Jean-Louis MAHIEU, Marc MIOT , Bruno VINCENT et Nicolas TIO.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec remise de pouvoir :

Carol PASQUET donne pouvoir à Patricia HULAK, Mme Lucie MAHUTEAU donne pouvoir à Sandrine RICHARD, Johnny GAUTRON donne pouvoir à Claude ABLITZER et Thierry POUILLOUX donne pouvoir à Muriel HERSANT FERÉY.

Mme Sandrine RICHARD a été nommée secrétaire de séance.

L'an deux mil dix-sept,

le 24 avril à vingt heures trente minutes,

le conseil municipal d'AZAY-SUR-CHER, légalement convoqué le 19 avril 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Janick ALARY, Maire.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 avril 2017 sera approuvé lors de la prochaine séance.

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 27 mars 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 27 mars 2017 tel qu'il est transcrit dans le registre.

2. Information sur la délégation des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal est informé qu'aucune décision municipale n'a été prise depuis la séance du conseil municipal 27 mars 2017.

RESSOURCES HUMAINES

3. Adoption de la convention du Centre de gestion 37 relative à l'accompagnement de la commune dans la mise en place d'une démarche de prévention et demande de subvention auprès du fonds national de prévention

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

DECIDE de mettre en œuvre la démarche globale de prévention des risques professionnels basée sur la réalisation d'un document unique ;

SOLLICITE l'accompagnement du Centre de Gestion de l'Indre et Loire via une convention ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la démarche ;

SOLLICITE une subvention, au taux le plus élevé possible, auprès du Fonds National de Prévention pour l'ensemble des opérations relatives à l'élaboration du document unique, correspondant au travail réalisé par les agents ainsi que par les préventeurs du Centre de gestion ;

AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer tous les documents nécessaires à la demande de subvention auprès du Fonds national de prévention.

FINANCES / MARCHES PUBLICS / CONTRATS

4. Attribution des subventions - exercice 2017

Après en avoir délibéré,

Considérant les crédits ouverts au budget 2017,

Considérant la volonté de la municipalité de soutenir les associations et le dynamisme de la vie locale,

Après avoir entendu les propositions du Rapporteur,

Le conseil municipal, par vingt-deux voix pour :

Mmes Patricia HULAK, Sandrine RICHARD, Christine SACRISTAIN, Mireille ROUSSEAU, Catherine LACOUX, Katia BOIS, Aline VIOLANTE, Béatrice BROSSET et Muriel HERSANT FERÉY.

Ms Janick ALARY, Claude ABLITZER, Rodolphe GODIN, Olivier MADELIN, Éric POUGETOUX, Jean-Louis MAHIEU, Marc MIOT, Bruno VINCENT et Nicolas TIO,

Carol PASQUET (représentée par Patricia HULAK), Lucie MAHUTEAU (représentée par Sandrine RICHARD), Johnny GAUTRON (représenté par Claude ABLITZER) et Thierry POUILLOUX (représenté par Muriel HERSANT FERÉY)

Et une abstention : Madame Claude ANDREAU

- **FIXE** ainsi qu'il suit les subventions allouées au titre de l'année 2017 :

SE REPORTER AUX TABLEAUX CI-APRES « attributions subventions 2017 »

- **PRECISE** que ces subventions seront versées aux associations qui en feront la demande en bonne et due forme avec un bilan financier en appui.

ATTRIBUTIONS SUBVENTIONS 2017

	Pour mémoire rappel attributions 2016				ATTRIBUTIONS 2017
	Subv annuelle	Bonus sport	Bonus APE	Bonus vie locale	Subv annuelle
Subventions Générales	2016				2017
Le Souvenir Français	60 €				60 €
S.P.A. Filiale de Touraine	130 €				130 €
<i>Amicale des Sapeurs Pompiers</i>	1 000 €		200 €		1 000 €
Prévention Routière	80 €				80 €
Œuvres Laïques F.O.L.	80 €				80 €
Sous-total	1 350 €		200 €		1 350 €

	Pour mémoire rappel attributions 2016				ATTRIBUTIONS 2017
	Subv annuelle	Bonus sport	Bonus APE	Bonus vie locale	Subv annuelle
Subventions Diverses / Loisirs	2016				2017
<i>A.M.C. (Motos)</i>	300 €				300 €
<i>Comité des Anciens</i>	0 €	association dissoute			
<i>U.N.C.</i>	400 €				400 €
<i>C2A</i>	200 €			150 €	200 €
<i>May lie May l'Eau</i>	200 €				200 €
<i>L'Amicale Philatélique</i>	220 €		300 €		220 €
<i>Temps Libre</i>	250 €				250 €
<i>Azay Rando Loisirs</i>	200 €			100 €	200 €
<i>ABC Créazay</i>				100 €	
<i>Association de Gestion du Comité d'Initiatives</i>	transfert de régie				1 700 €
<i>Conseil Municipal des Jeunes</i>					500 €
Sous-total	1 770 €		300 €	350 €	3 970 €

	Pour mémoire rappel attributions 2016				ATTRIBUTIONS 2017
	Subv annuelle	Bonus sport	Bonus APE	Bonus vie locale	Subv annuelle
Subventions Sportives	2016				2017
<i>A.C.T.C. (Tennis)</i>	600 €	100 €		150 €	600 €
<i>ART & BE-ONE</i>				100 €	
<i>A.T.T.A.C. (Tennis de Table)</i>	700 €			200 €	700 €
<i>A.V.H.B. (Hand Azay-Véretz)</i>	500 €	100 €	100 €		500 €
<i>A.Z.A.R.C. (Tir à l'Arc)</i>	600 €		200 €	100 €	600 €
<i>Azay BMX Club</i>	600 €	100 €			600 €
<i>AZAY DANSES</i>				100 €	550 €
<i>L'Azayroise (G.R.S.)</i>	550 €	50 €		100 €	550 €

	Pour mémoire rappel attributions 2016				ATTRIBUTIONS 2017
	<i>Subv annuelle</i>	<i>Bonus sport</i>	<i>Bonus APE</i>	<i>Bonus vie locale</i>	<i>Subv annuelle</i>
Cani'toons					
CRAC Touraine	400 €			150 €	400 €
Danse Rythmique	700 €				<i>association dissoute</i>
F.C.A. (Football)	1 600 €		100 €		1 600 €
Football Vétérans Azay	220 €				220 €
Gymnastique Féminine	400 €	100 €			400 €
KARATE Do Shotokan	600 €	50 €			600 €
Souffle & Harmonie					
V.A.C. (Volley)	300 €			100 €	300 €
V.E.T.T.A.C. (V.T.T.)	200 €				200 €
VTT'OONS	150 €				150 €
Sous-total	8 120 €	500 €	400 €	1 000 €	7 970 €

	Pour mémoire rappel attributions 2016				ATTRIBUTIONS 2017
	<i>Subv annuelle</i>	<i>Bonus sport</i>	<i>Bonus APE</i>	<i>Bonus vie locale</i>	<i>Subv annuelle</i>
Subventions Culturelles	2016				2017
L'Harmonie de la Fuye	<i>Facturation des prestations - budget Fêtes & cérémonies</i>				
L'Art Musical	600 €		100 €	100 €	600 €
Comité de Jumelage					500 €
Le Patrimoine Azéen	150 €				150 €
St Jean du Grais - Carrefour des Cultures	200 €				200 €
Le Théâtre d'Azay	500 €			100 €	500 €
Le Théâtre du Passage	150 €		300 €		150 €
La Toulaine	200 €				200 €
Sous-total	1 800 €		400 €	200 €	2 300 €

	Pour mémoire rappel attributions 2016				ATTRIBUTIONS 2017
	<i>Subv annuelle</i>	<i>Bonus sport</i>	<i>Bonus APE</i>	<i>Bonus vie locale</i>	<i>Subv annuelle</i>
Subventions scolaires et périscolaires	2016				2017
Ecole maternelle O.C.C.E.	300 €				300 €
Ecole élémentaire U.S.E.P.	450 €				450 €
DDEN	50 €				50 €
A.P.E.	250 €			150 €	250 €
Sous-total	1 050 €			150 €	1 050 €

Pour mémoire : subventions complémentaires allouées en 2016			
Association bénéficiaire + objet	montant	observations	date délibération
Ass. Parents d'Elèves - carnaval	500 €	fête calendaire	30/05/2016
May Lie May l'eau - feu de la St Jean	500 €	fête calendaire	30/05/2016
ATTAC - Buvette du 13 Juillet	94 €		05/09/2016
Art Musical - fête de la musique	500 €	fête calendaire	24/10/2016
Comité de jumelage - création	1 000 €	Reversement subvention départementale	24/10/2016
USEP école élémentaire classe de découverte 2017 : avance	5 000 €		12/12/2016
AFM - Téléthon 2015	300 €	non réglé en 2015	15/12/2015
AFM - Téléthon 2016	300 €		12/12/2016
Sous-total	8 194 €		

SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES ALLOUES EN 2017			
Association bénéficiaire + objet	montant	observations	date délibération
Ass. Parents d'Elèves - carnaval	500 €	fête calendaire	24/04/2017
May Lie May l'eau - feu de la St Jean	500 €	fête calendaire	24/04/2017
Buvette du 13 Juillet			
USEP école élémentaire classe de découverte 2017 : solde	5 000 €		12/12/2016
AFM - Téléthon 2017	300 €		
Sous-total	6 300 €		

	Total 2016
Enveloppe budgétaire	30 000 €
Subventions attribuées	14 090 €
Subventions complémentaires	8 194 €
Bonus assos sportives	500 €
Bonus activités péri-éducatives	1 300 €
Bonus participation vie locale	1 700 €
Total des subventions votées	25 784 €
Subventions non versées	250 €
Solde disponible	4 466 €

TOTAL 2017
30 500 €
16 640 €
6 300 €
en attente instruction
en attente instruction
en attente instruction
22 940 €
7 560 €

Bonus sport (sauf FCA)

50€ (+ de 50 adhérents) - 100€ (+ de 100 adhérents)

Subvention non versée

(bilan financier non fourni)

Bonus activités péri-éducatives

100€ (facturation activités)/200 € (bénévolat mais pas sur toute l'année)/300€ (bénévolat et toute l'année)

Bonus participation vie locale

Téléthon / MN = Marché de Noël / SP = Salon des Peintres / 14,07 = 14 Juillet

100€ (2 manifs) - 150€ (3 manifs) - 200€ (4 manifs) - 250€ (5 manifs)

5. Demande de subvention à l'agence de l'eau - acquisition de matériel opération éco-phyto

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE le plan de financement portant sur l'acquisition de l'équipement nécessaire à la mise en œuvre de l'opération éco-phyto,

AUTORISE le Maire ou un Adjoint délégué à solliciter une aide financière 2017, auprès de l'Agence de l'eau, au taux le plus élevé possible, pour l'acquisition du matériel nécessaire à l'application des nouvelles normes de réduction d'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics.

6. Demande de subvention à la Région via le Pays Loire Touraine - acquisition de matériel pour l'opération éco phyto

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le plan de financement portant sur l'acquisition de l'équipement nécessaire à la mise en œuvre de l'opération éco-phyto,

AUTORISE le Maire ou un Adjoint délégué à solliciter une aide financière 2017, auprès de la Région Centre, via le Pays Loire Touraine, au taux le plus élevé possible, pour l'acquisition du matériel nécessaire à l'application des nouvelles normes de réduction d'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics.

7. Adhésion au groupement de commandes initié par les syndicats d'énergies d'Eure-et-Loir, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire pour l'achat d'électricité et de services en matière d'efficacité énergétique

Considérant que la commune d'Azay-sur-Cher a des besoins en matière de fourniture et acheminement d'électricité et de services associés en matière d'efficacité énergétique,

Considérant que les syndicats d'énergie d'Eure-et-Loir, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire, tous membres de l'entente « Pôle Energie Centre », ont constitué un groupement de commandes d'achat d'énergies et de services d'efficacité énergétique dont le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire) est le coordonnateur,

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

DECIDE de l'adhésion de la commune d'Azay-sur-Cher au groupement de commandes précité pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et de services associés en matière d'efficacité énergétique, **APPROUVE** l'acte constitutif du groupement de commandes, cette décision valant signature de l'acte constitutif par Monsieur le Maire pour le compte de la commune dès notification de la présente délibération au membre pilote du département,

PREND ACTE que le syndicat d'énergie de son département demeure l'interlocuteur privilégié de la commune pour la préparation et l'exécution des marchés relatifs au dit groupement d'achat,

AUTORISE le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune d'Azay-sur-Cher et ce, sans distinction de procédures,

AUTORISE Monsieur le Maire à valider la liste des sites de consommation engagés pour les marchés ultérieurs passés dans le cadre du groupement,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats de fourniture d'énergie avec les prestataires retenus par le groupement de commandes,
S'ENGAGE à régler les sommes dues aux titulaires des marchés de fourniture d'énergie retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget,
HABILITE le coordonnateur à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de la commune d'Azay-sur-Cher.

SCOLAIRE - JEUNESSE

8. APE : adoption de la convention avec l'association La Passerelle pour l'activité hip-hop

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE la convention de gestion portant sur l'activité péri-éducative « hip hop » pour la période d'avril à juillet 2017, dont les bénéficiaires uniques sont les élèves des écoles publiques, contractée auprès de l'association « La Passerelle » ;

PRECISE que cette convention entre en vigueur au 24 avril 2017,

AUTORISE M. le Maire ou un Adjoint délégué à signer ladite convention ainsi que toute autre pièce ou document y afférant.

9. APE : adoption de la convention avec l'Alerte sportive de Montlouis et sa section football pour l'activité football

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE la convention de gestion portant sur l'activité péri-éducative « football » pour la période d'avril à juillet 2017, dont les bénéficiaires uniques sont les élèves des écoles publiques, contractée auprès de l'association de l'Alerte Sportive Montlouis-Sur-Loire – section football,

PRECISE que cette convention entre en vigueur au 24 avril 2017,

AUTORISE M. le Maire ou un Adjoint délégué à signer ladite convention ainsi que toute autre pièce ou document y afférant.

INTERCOMMUNALITE - SYNDICATS

10. Approbation du retrait de la commune de Sazilly du syndicat Cavités 37

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE le retrait de la commune de Sazilly du syndicat intercommunal Cavités 37.

11. Approbation de l'adhésion de la commune de Ports sur Vienne au syndicat Cavités 37

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE l'adhésion de la commune de Ports sur Vienne au syndicat intercommunal Cavités 37.

12. Informations générales

Le Conseil Municipal est informé sur :

- Démarrage des travaux **Berges du Cher** depuis le 18 avril 2017.
- La tenue de la **commission « Cimetière »** le 28 mars 2017.
- **Opération éco-phyto** : « balade commentée » le samedi 13 mai 2017 à 10 h et fleurissement des jardinières rue du Bourg Neuf le samedi 20 mai 2017 (matin) par les riverains et les services techniques.

Azay-sur-Cher, le 26 avril 2017

Le Maire,

Janick ALARY